



06/11/2008 20:40

Deux églises de Chelles muées en centre d'art contemporain

Les églises Sainte-Croix et Saint-Georges de Chelles, en Seine-et-Marne, désaffectées depuis la Révolution française, ont été restaurées pour accueillir des artistes contemporains

En 1930, des commerces investissaient les lieux. En 1960, un garage avait pris leur place. Aujourd'hui, les deux églises qui constituent les seuls vestiges de l'ancienne abbaye royale de Chelles s'ouvrent à une vocation culturelle, point d'orgue d'une longue restauration.

Une rénovation conçue par Martin Szekely

Après deux siècles d'affectations diverses – moulin, grange ou grenier à grains – ces anciens lieux de culte ont retrouvé leurs murs clairs et des vitraux, d'une totale transparence, conçus par le designer Martin Szekely.

« À l'origine, j'avais imaginé des baies sans vitres, pour qu'il n'y ait pas cette séparation ordinaire entre la ville et l'intérieur », explique-t-il. Pour éviter les effets de la rigueur hivernale, il a finalement fait appel à un miroitier et imaginé des verres translucides.

"Le monde extérieur s'impose au lieu "

Comme pour se distinguer d'un lieu qui, par son usage d'antan, invitait à l'intériorisation par la prière, les deux églises accolées l'une à l'autre sont aujourd'hui radicalement axées sur l'extérieur : les reflets rosés ou marron des immeubles des années 1970 qui colorient les vitraux, les bruits alentour, et même l'air filtrant du dehors, tout témoigne de cette « porosité », souhaitée par Martin Szekely.

« Ce n'est pas une église qui s'impose à l'extérieur, mais le monde extérieur qui s'impose au lieu », résume le maire Jean-Paul Planchou, qui estime que ces monuments, classés en 1984, « doivent être au service de la société ».

Il revient aux artistes de constituer une présence

Il fallut une prise de conscience de leur importance patrimoniale pour lancer leur restauration, puis la « commande publique » effectuée par l'État, auprès de Martin Szekely et de l'architecte Marc Barani.

Il revient aux artistes de constituer une présence. « Il était hors de question de réaliser une création trop visible qui aurait interféré avec les oeuvres exposées », affirme Martin Szekely qui a voulu laisser les artistes libres d'intervenir sur les baies, via des peintures ou des projections.

Jean-François de Canchy, directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France, salue cette réalisation « remarquable de finesse, de générosité et de modestie, au service du lieu ».

Maryline CHAUMONT

« Les églises – Centre d'art contemporain », rue Eterlet, 77500 Chelles. 01.64.72.65.70 ou www.chelles.fr